

# infos **PLÉMET** **A** **FERRIÈRE**

Bulletin municipal Mai / Juin 2016



**Sébastien CHABAL**

**à PLÉMET**

# Sommaire

## « Ça s'est passé sur Plémet » P. 4

- Commémoration du cessez le feu en Algérie
- Écoles
- 100 ans de M<sup>me</sup> Pautel
- Inauguration terrain multisports
- Vernissage de la bibliothèque

## Conseils Municipaux P. 5 à 8

- Compte-rendu du 10 mars
- Compte-rendu du 31 mars

## Vie Associative P. 9 et 10

- ASLH
  - Théâtre 1<sup>er</sup> mai
  - 12/15 ans
- L'outil en mains
- Cyclo club du Ninian
- Bibliothèque
- Maison de l'enfance :

## En bref P. 11 et 12

- La DIR Ouest agit pour l'environnement à Loudéac
- Frelons asiatiques
- La Mission Locale Centre Bretagne

## Informations P. 12 à 13

- Le mot de la minorité
- Annonces

## « Ça s'est passé sur La Ferrière » P. 14

- École
- Randonnée pédestre

## Instant détente P. 15

- Un peu de gallo...
- Sudoku
- Dans nos jardins
- À nos casseroles
- Calendrier des fêtes

## État civil - Mémento - Permanences P. 16

- Etat-civil
- Coordonnées mairie
- Permanences
- Services Enfance
- Maison des services publics de Loudéac
- Les Urgences



Un seul interlocuteur pour vos démarches d'inscription et de réinscription.

À partir du 1<sup>er</sup> mai 2016 :

- Inscription ou réinscription possible sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr)
- La photo d'identité est obligatoire.
- Date limite de retour de l'inscription ou de la réinscription
  - Le 15 juillet pour le dossier papier
  - Le 31 juillet pour l'inscription en ligneau-delà de ces dates, majoration de 30 € pour inscription tardive.

Le service Transports



RAPPEL : présentation de la carte de transport obligatoire à la montée dans le car



Afin d'organiser au mieux la rentrée de septembre 2016, les familles qui souhaiteraient des adaptations de circuits (écoles élémentaires et collèges) sont invitées à déposer leur demande écrite en Mairie avant le 15 juin 2016. Au-delà de cette date, les demandes d'aménagement ne pourront plus être prises en compte.

## Travaux

- La société Théaud est passée dans le bourg pour le nettoyage des pavés.
- Afin de permettre à tous les pêcheurs d'accéder à leur activité favorite, un ponton pour personnes à mobilité réduite est en cours de montage au niveau du petit étang.



- Les deux grands sapins qui obstruaient le passage à l'entrée de la mairie ont été enlevés. Une extension du dallage permet désormais l'accessibilité tout le long de la façade du bâtiment. Les services techniques ont agrémenté cet espace d'un petit massif fleuri.







Chers concitoyens

Le budget de notre commune nouvelle a été adopté malgré l'abstention de la minorité, pourtant ce budget 2016 et les résultats 2015 présentent des caractéristiques intéressantes.

D'une part sur les comptes 2015 :

- La Ferrière a su gérer son budget en maîtrisant ses coûts de fonctionnement et en prévoyant les investissements à venir notamment sur l'église. Cette prudence permet d'envisager sereinement l'avenir des investissements sur le territoire Ferrandier, en respectant la parole des élus. En effet les charges de fonctionnement n'augmentent que de 5 % alors même que les recettes augmentent de 17%. Je tiens à souligner la grande responsabilité de la gestion de madame le Maire, gouverner c'est prévoir !
- A Plémet l'exercice 2015 a été marqué par la baisse des charges de fonctionnement (-116 386 €) qui additionnée à la hausse de nos recettes provoque une augmentation de notre résultat de fonctionnement de 56,5 %. Cette performance doit être soulignée. Cela s'explique notamment par la baisse de nos charges de personnel qui a diminué de 4 % l'année dernière. Cet effort sera difficile à reproduire en raison de la décision du gouvernement d'augmenter les salaires des fonctionnaires. Vous pouvez cependant compter sur notre vigilance pour aller chercher des économies, euro par euro, afin de protéger notre capacité à investir, sans augmenter les impôts.

Ainsi pour 2016 notre Commune présente un budget total de 6 395 992 € dont 2 738 849 € d'investissement.

Notre commune n'a pas d'emprunt toxique et le rapprochement entre les deux communes historiques permet d'afficher un endettement de 464 € par habitant contre 1036 € en moyenne nationale pour les communes de 3500 à 4999 habitants. Bien sûr la dette de notre commune va augmenter cette année, pour nous permettre d'investir, mais les nouvelles capacités financières de notre collectivité lui permettent de faire face à un endettement supérieur.

Vous l'avez compris, notre commune va investir,

mais cette démarche doit s'adosser à une gestion quotidienne saine et rigoureuse.

Le conseil municipal ne ménage pas sa peine pour rationaliser notre fonctionnement, ainsi nous avons fait nettoyer le bourg de Plémet par une entreprise extérieure, le bourg est plus propre qu'au mois de Mai 2015, et nous sommes en cours d'évaluation de l'intérêt financier de l'opération. Je remercie les habitants et commerçants du centre bourg pour leur patience lors de cette opération de nettoyage.

Le période estivale avec ses manifestations arrive vite et nous serons vigilants quant à la propreté du parc de la mairie qui est tondu plus régulièrement depuis un an. Parc de la Mairie qui accueille maintenant un terrain multisports et qui verra son terrain de tennis réhabilité dans l'année.

Concernant la route nationale 164, le conseil municipal a un avis consultatif auprès du maître d'ouvrage : l'état, et du co-financeur : la région.

Cet avis est donné lors des comités de pilotage présidés par le préfet. Au mois de mai je participerai à deux réunions, un comité de pilotage restreint et un autre dans sa configuration normale. Ces deux réunions très rapprochées démontrent que la municipalité de Plémet sera entendue et je l'espère écoutée.

Mon objectif est de faire prévaloir l'intérêt général, en faisant d'une part la synthèse de toutes les expressions individuelles de façon exhaustive et en défendant l'intérêt communal d'autre part.

Ce sujet si délicat à aborder doit être traité avec beaucoup de prudence, le but n'étant pas d'opposer ni de diviser, mais bien de rassembler.

Nous sommes parfois tentés d'enfoncer des portes ouvertes ou de faire de grandes déclarations au sujet de la RN 164, mais sachez que les seules informations fiables émanent de la DREAL, qui pilote ce projet. Je tiens enfin à signaler que la DREAL est toujours prête à recevoir les interrogations des personnes concernées, même si parfois les réponses n'interviennent qu'après les comités de pilotage.

Avec le printemps le programme de voirie va pouvoir reprendre, pour votre confort et votre sécurité.

**A bientôt  
Romain BOUTRON,**

# Ça s'est passé sur Plémet

## 19 mars 2016 : Commémoration du cessez le feu en algérie

Lors de la commémoration devant la stèle érigée au Minerai, Romain Boutron, maire, a remis la médaille de la croix du combattant à M. Claude Heurlin de Plémet. Il a été mobilisé le 3 janvier 1962, à Compiègne (60). Il a incorporé le 541 groupe vétérinaire de la 62 1 A, en Algérie, à la guerre Alger-Blida-St-Arnaud. Il a combattu du 23 mai 1962 au 25 juin 1963 et libéré le 1<sup>er</sup> juillet 1963.



Les membres du comité local de la Fnaca se sont déplacés à la maison de retraite de la Rose des Sables, afin de remettre la croix de la valeur militaire, avec étoile de bronze à Claude Balay en présence de sa famille et de Romain Boutron. Claude Balay appartenait au quatrième régiment de Dragons, arme blindée et cavalerie. Il a reçu cette décoration pour ses états de service : « *Tireur au fusil-mitrailleur. Calme et courageux. Il a participé à toutes les opérations de son escadron et s'est confirmé comme tireur chevronné.* »



## 22 mars 2016 : écoles

Les projets et sorties se poursuivent sur cette dernière période avant l'été. Les 93 élèves ont apprécié le spectacle de marionnettes « TCHICO » le 22 mars à l'école, et ont ainsi découvert les animaux sauvages, thème qu'ils étudient cette année. Les élèves de Grande section vont passer 3 jours et 2 nuits au parc de Branféré, et seront rejoints par tous les autres enfants de l'école pour une journée inoubliable ! La fête des écoles aura lieu le 19 juin à la salle des fêtes (grillades) puis aux abords des écoles, venez nombreux ! La fusion des 2 écoles (maternelle et élémentaire) permet à la Maternelle d'accueillir les Tout-Petits dès la rentrée de septembre 2016, n'hésitez pas à contacter la directrice au 02 96 25 63 06 pour visiter l'école avec votre enfant (sur rendez-vous) et prendre les informations nécessaires à l'inscription.



## 11 avril 2016 : 100 ans de M<sup>me</sup> Pautel

C'est entourée de sa famille, de Romain Boutron (maire) et Jean-Louis Gautier (directeur de l'Ehpad) que M<sup>me</sup> Albertine Pautel a soufflé ses 100 bougies. Albertine est née le 11 avril 1916 à La Motte. En retraite depuis 1981 à St Lubin, elle est entrée à l'Ehpad en 2006.



## 13 avril 2016 : inauguration du plateau multisport

Le plateau multisport « le Chabal Sport citoyen » a été inauguré en présence de Sébastien Chabal, Marc Le Fur, Béatrice Boulanger, Romain Boutron. Environ 300 personnes sont venues accueillir le sportif qui s'est volontiers prêté au jeu des autographes et photos. Cette manifestation s'est terminée par le pot de l'amitié offert par la municipalité et un goûter pour les enfants offert par la société Sparfel (concepteur).



## 23 avril 2016 : Vernissage à la bibliothèque

Le vernissage de l'exposition « voyages en images », organisé par le réseau des bibliothèques de la Cidéral et la bibliothèque municipale de Plémet (M<sup>me</sup> Brigitte Coguc), s'est déroulé le samedi 23 Avril à la bibliothèque de PLEMET en présence de Romain Boutron, maire, Chantal Névo et Elodie boutbien adjointes, M<sup>me</sup> Monique Collet, Vice-présidente Cidéral déléguée à la culture. Laëtitia Rouxel et Mandragore, auteures illustratrices des éditions L'œuf et Charlotte Kéraudren, écrivain Public ont présenté leurs œuvres.





## du Conseil municipal du 10 mars 2016

L'an deux mille seize, le dix mars à dix-neuf Heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Plémet-Les Moulins en séance publique sous la présidence de Monsieur Romain BOUTRON, Maire.

**Secrétaire de Séance** : M. PIGNARD Didier

## DÉCISIONS DU MAIRE

### ● Attribution du marché de travaux d'aménagement de la rue de Bodiffé, de la rue de La Bande et de la ruelle de Bodiffé – Avenant N° 1

Considérant la nécessité de modifier les caractéristiques du portail et de la clôture prévus le long du stade au marché initial : la clôture d'une hauteur de 1,50 m est remplacée par une clôture en panneau rigide d'une hauteur de 1,93 mètres, M. Le Maire a décidé d'adopter l'avenant n° 1 au lot n° 1 « Voirie » du marché de travaux d'aménagement des rues de Bodiffé et de la Bande et de la ruelle de Bodiffé pour un montant total de 5.292,84 € TTC. Le montant total des travaux après avenant pour le lot n° 1 s'élève 399.518,76 € TTC. Le coût prévisionnel total de la réhabilitation et de l'aménagement des rues et ruelles de BODIFFE et de la rue de la BANDE est estimé à ce jour à 625 102€ TTC dont 170 933€ pour les réseaux.

### ● MISSION DE MAITRISE D'œuvre – Aménagement de la rue Neuve

Considérant le souhait de la Commune de réaliser des travaux d'aménagement de la rue Neuve,

Considérant l'enveloppe financière prévisionnelle affectée au projet de 600.000,00 €HT

M. Le Maire a décidé de passer selon la procédure adaptée un contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la rue neuve avec le bureau INFRACONCEPT de Cesson Sévigné.

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### 1. Lotissement du Clos Doré : Actualisation du coût de l'éclairage public 2de phase

M. Le Maire rappelle la délibération N°2012-04-34 par laquelle le conseil municipal avait validé le programme de travaux d'éclairage public proposé par le SDE hors la contre allée pour les logements d'ARMORIQUE HABITAT entre autre. Celui – ci a réactualisé l'étude et le montant de la participation de la commune serait de 14 580€ au lieu de 16000€. Il est demandé au conseil d'approuver l'actualisation de ces travaux. Voté à l'unanimité

### 2. Vote des subventions aux associations 2016

Il est présenté en séance les propositions de montant par association suite aux travaux des commissions sport et culture réunies le lundi 7 mars à 19h30. Voté à l'unanimité

### 3. Renouvellement de la convention de partenariat avec Familles Rurales avec la création d'un ALSH jeunes

M. Le Maire rappelle la convention tripartite d'objectifs signée le 30 septembre 2013 entre L'association Familles Rurales de PLEMET, la Fédération départementale Familles Rurales et la commune de PLEMET. Il présente le projet d'ALSH jeunes de Familles Rurales et proposera de réactualiser la convention d'objectifs en ajoutant la gestion de l'ALSH jeunes en objet d'une part et d'autre part, de prévoir au budget 2016 un montant prévisionnel de subvention pour l'association conformément à son budget prévisionnel 2016. Cet accueil aura lieu tous les vendredis de 17h à 19h pendant les périodes d'écoles, ainsi que tous les vendredis aux mêmes heures durant les vacances scolaires. Voté à l'unanimité

### 4. Avenant n°2 à la Convention de partenariat OGEC/ COMMUNE pour la fourniture de repas et la gestion du service de restauration scolaire sur le site des écoles privées de PLEMET

M. Le Maire rappelle la convention du 28 juin 2012. L'OGEC ayant demandé à revoir le calcul de sa participation au déficit du service de la cuisine centrale pour que celle-ci reflète davantage la réalité des coûts. Il propose donc de modifier l'article 4 de la convention comme suit :

Article 4 - Remboursement par l'OGEC à la commune du déficit de fonctionnement sur les repas livrés servis aux élèves du collège - modalités de paiement et de versement

La gestion des collèges ne relevant pas de la compétence des communes, l'OGEC de PLEMET remboursera à la commune le déficit de fonctionnement de la cuisine centrale issu de la production et de la livraison des repas servis aux élèves du collège Notre Dame de La Clarté. Voté à l'unanimité

### 5. Extension du multi-accueil

M. Le Maire présente le projet d'extension du multi accueil pour accueillir les petits à partir de 10 semaines en augmentant le nombre de 9 places afin de proposer le choix du mode de garde des enfants : individuel, chez une assistante maternelle, ou collectif comme en multi accueil ou micro crèche, et renforcer ainsi le statut de pôle de proximité de PLEMET. L'extension du bâtiment Maison de l'Enfance a été prévue dans le projet initial.

Le service est bien soutenu financièrement dans son fonctionnement par la CAF : 71% des recettes sur le compte d'exploitation 2015 avec un coût net pour la commune de 13 209€ sur un budget total de 154 936€ en 2015.

La CAF a diagnostiqué un déficit de places sur le secteur de la Chèze au regard du nombre d'enfants de moins de 3 ans. Le territoire de la CIDERAL apparaît comme un territoire déficitaire en nombre de places d'accueil collectif, la seule crèche actuelle basée à LOUDEAC

n'étant pas accessible à toute la population du territoire.

A partir de 2016, la CAF considérant que le service a atteint son régime de croisière au bout de 3 années de fonctionnement, appliquera des réfections si le taux de fréquentation de 70 % n'est pas atteint, or le taux moyen d'occupation en 2015 a été de 54.87 % (68.99 % en 2014).

Le multi-accueil de PLEMET est complémentaire de l'offre des assistantes maternelles car il accueille régulièrement des enfants sur des petits temps (une demi-journée par semaine ou sur une durée très courte de quelques semaines) qui n'intéressent pas forcément les assistantes maternelles qui recherchent plutôt des enfants 4 à 5 jours par semaine pour optimiser leur agrément.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le projet d'investissement et son plan de financement prévisionnel ci-dessous et d'autoriser M. Le Maire à solliciter le maximum de subvention auprès de tous les financeurs potentiels dont l'état au titre de la DETR. Le Projet consisterait à agrandir les locaux sur une surface de 130 m<sup>2</sup> en façade et modifier l'existant sur environ 60 m<sup>2</sup>. Voté à l'unanimité moins une abstention

## 6. Projet de fusion des écoles publiques de PLEMET

M. Le Maire a présenté le projet de l'éducation nationale de fusion des écoles maternelles et élémentaires de PLEMET en une seule école primaire avec une direction unique. Voté à l'unanimité moins 2 abstentions.

## 7. Réflexion sur le nom de la commune

M. Le Maire expose les motifs qui le conduisent à demander au conseil de se prononcer sur un changement de nom de la commune nouvelle et rappelle la procédure pour changer le nom d'une commune :

L'article L.2111-1 du CGCT stipule que :

« Le changement de nom d'une commune est décidé par décret en Conseil d'Etat, sur demande du conseil municipal et après consultation du conseil général. »

Article R. 2111-1 : « Le décret mentionné à l'article L. 2111-1, qui porte changement de nom d'une commune, est pris sur le rapport du ministre de l'intérieur. »

La circulaire n° 469 du 15 mai 1884 a défini le changement de nom d'une commune comme la « substitution d'un nom par un autre, l'addition de nom et la rectification de nom ». Les noms officiels des communes sont ceux qui figurent aux tableaux de recensement de la population de l'INSEE (circulaire du 15 mai 1884, actualisée en 1946).

Les dossiers proposés doivent être composés de :

- 1) La délibération du conseil municipal
- 2) L'avis motivé du directeur départemental des archives
- 3) L'avis motivé du directeur départemental de La Poste
- 4) La délibération du conseil départemental

## 5) L'avis du Préfet

(+ Tout élément soutenant la demande)

Ils sont adressés par le préfet au ministre de l'intérieur.

La commission consultative de révision du nom de communes (arrêté du 15 août 1948, pris en application de l'ordonnance n° 45-2604 du 2 novembre 1945 relative à la procédure de modification des circonscriptions administratives), placée auprès du ministre de l'intérieur, émet un avis sur les demandes qui lui sont soumises.

Les demandes retenues par le ministre de l'intérieur sur proposition de la commission consultative de révision, sont soumises à L'avis du Conseil d'Etat.

La haute assemblée a défini de manière jurisprudentielle, les deux critères qui peuvent donner lieu au changement de nom d'une commune : (circulaire ministérielle du 15 décembre 1981)

- Eviter un risque sérieux d'homonymie avec une ou plusieurs autres collectivités,
- Rétablir une dénomination historique tombée en désuétude.

En revanche, toute demande de modification fondée sur des considérations d'ordre purement touristique ou/et économique est rejetée.

Au regard des avis rendus par le Conseil d'Etat, le ministre de l'intérieur, prend, en opportunité, au nom du Gouvernement, un décret en Conseil d'Etat qui, une fois publié au Journal officiel de la République française, officialise les nouveaux noms des communes dont la demande a été acceptée.

Il fait part des nombreux retours de la population qui ne se reconnaît pas dans le nom « LES MOULINS », de la difficulté pour les personnes extérieures à situer géographiquement la nouvelle commune « LES MOULINS », du risque d'homonymie avec les nombreuses localités dénommées MOULINS ou LES MOULINS, et de l'avis défavorable des maires du secteur et notamment des communes susceptibles de rejoindre à l'avenir la commune nouvelle.

Dans un premier temps et après en avoir échangé, M. Le Maire a demandé aux conseillers de se prononcer pour ou contre le changement de nom.

Le résultat du vote est le suivant : 2 voix contre, 4 abstentions, 27 pour le changement de nom de la commune des Moulins.

Dans un second temps, après avoir vérifié la possibilité de localiser la commune de LA FERRIERE sur le GPS si la commune nouvelle devait se nommer PLEMET, M. Le Maire et M<sup>me</sup> Charles, maire déléguée de LA FERRIERE ont ensuite proposé au vote les 2 noms suivants PLEMET ou PLEMET-LA FERRIERE.

Le résultat du vote est le suivant :

Pour PLEMET : 20 voix - Pour PLEMET-LA FERRIERE : 10 voix - Nuls : 2 voix - Abstention : 1

Le changement de nom de la commune de « LES MOULINS » en « PLEMET » est adopté.

## du Conseil municipal du 31 mars 2016

### DÉCISION DU MAIRE

#### ● Mission de maîtrise d'œuvre – Restructuration et extension du multi-accueil de la maison de l'enfance

Considérant le souhait de la Commune de réaliser des travaux de restructuration et d'extension du Multi-Accueil à la Maison de l'Enfance pour accueillir les enfants à partir de 10 semaines, M. Le Maire a décidé de passer selon la procédure adaptée un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration et l'extension du Multi-Accueil de la Maison de l'Enfance avec le groupement conjoint constitué de l'architecte Christophe JOUAN agissant en qualité de mandataire et des bureaux d'études suivants pour les missions correspondantes : Gilbert QUÉRÉ (Architecte), SARL BATI.S (Bureau d'Etudes structures) ; ARMOR INGENIERIE (Bureau d'Etudes Fluides).

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### ● Approbation des comptes de gestion, des comptes administratifs des budgets annexes et principaux des communes de LA FERRIERE et de PLEMET et affectation des résultats 2015

#### ● Vote des Taux d'imposition 2016

Il sera proposé au conseil municipal de maintenir sans changement les taux communaux d'imposition pour l'année 2016 à savoir :

Pour PLEMET	
Taxe d'habitation	18,15 %
Taxe foncière sur le bâti	27,07 %
Taxe foncière sur le non bâti	66,80 %

Pour LA FERRIÈRE	
Taxe d'habitation	15.74 %
Taxe foncière sur le bâti	21.17 %
Taxe foncière sur le non bâti	72.65 %

Voté à l'unanimité

#### ● Vote des budgets annexes 2016 (Cuisine centrale -Lotissement de la Mare à LA FERRIERE- Lotissement du Clos Doré à St LUBIN- assainissement) et du budget principal des MOULINS

#### BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE 2016

Il sera proposé au Conseil municipal de voter le budget annexe cuisine centrale 2016. Le volume total du projet de budget cuisine centrale pour 2016 est de 540 015 € en dépenses et en recettes, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :	478 645 €
Section d'investissement :	61 370 €

Voté à l'unanimité

#### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2016

Section de fonctionnement :	136 480 €
Section d'investissement :	212 996 €

Voté à l'unanimité

#### BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA MARE- LA FERRIERE 2016

Il sera proposé au Conseil municipal de voter le budget annexe Lotissement LA MARE 2016. Le volume total du projet de budget Lotissement LA MARE –pour 2016 est de 4 247.34 € en dépenses et en recettes, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :	2123.70 €
Section d'investissement :	2123.64 €

Voté à l'unanimité

#### BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ST LUBIN-PLEMET 2016

Il sera proposé au Conseil municipal de voter le budget annexe Lotissement ST LUBIN 2016. Le volume total du projet de budget Lotissement ST LUBIN pour 2016 est de 402 432 € en dépenses et en recettes, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :	253 272 €
Section d'investissement :	149 160 €

Voté à l'unanimité

#### BUDGET PRINCIPAL primitif LES MOULINS 2016

Il sera proposé au Conseil municipal de voter le budget principal 2016. Le volume total du projet de budget de la Commune pour 2016 est de 6 395 992€.

En dépenses et en recettes, arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :	3 657 143 €
Section d'investissement :	2 738 849 €

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	BP 2016	Libellé	BP 2016
Charges à caractère général	911 000	Atténuation de charges	15 000
Charges de personnel	1 590 500	Produit des services	102 010
Atténuation de produits	9 000	Impôts et taxes	2 084 969
Autres charges courantes	535 707	Dotations et participations	1 249 702
Charges financières	48 000	Autres produits de gestion courante	112 000
Charges exceptionnelles	2 000	Produits financiers	0
Opérations d'ordre	93 475	Produits exceptionnels	0
Dépenses imprévues	5 000	Opérations d'ordre	93 462
Virement section investissement	462 461	<b>TOTAL Général</b>	<b>3 657 143</b>
<b>TOTAL Général</b>	<b>3 657 143</b>		

**INVESTISSEMENT**

DÉPENSES		RECETTES	
Libellé	BP 2016	Libellé	BP 2016
Plan de relance TVA	911 000	Atténuation de charges	15 000
Reversement TA CIDERAL	1 590 500	Produit des services	102 010
Emprunt	9 000	Impôts et taxes	2 084 969
Subventions d'équipement	535 707	Dotations et participations	1 249 702
Immobilisations en opérations	48 000	Autres produits de gestion courante	112 000
Autres immobilisations financières	2 000	Produits financiers	0
Opérations d'ordre	93 475	Produits exceptionnels	0
Opérations patrimoniales	5 000	Opérations d'ordre	93 462
	462 461	<b>TOTAL Général</b>	<b>3 657 143</b>
<b>TOTAL Général</b>	<b>3 657 143</b>		

Voté à l'unanimité moins 5 abstentions

**● Dépose de projecteurs Rue de La Liberté**

M. Le Maire présente le projet d'aménagement du talus Rue de la Liberté à droite en montant vers le bourg et de la nécessité de déposer les projecteurs qui illuminaient les arbres. Le SDE a chiffré le coût de la dépose pour un montant de 790€ HT. La participation communale serait de 474€ environ. Voté à l'unanimité.

**● Effacement Réseaux Quartier de Goudebin et Impasse Rue de Rennes**

M. Le Maire présente le projet d'effacement de réseaux BT/EP/TEL du quartier de Goudebin et de l'impasse Rue de Rennes qui est prévu au budget 2017. Le coût global de

l'opération serait de 172 400€ HT avec une participation communale de 82 000€ environ. Voté à l'unanimité

**● Adoption du règlement intérieur de la commune**

M. Le Maire propose une application du règlement intérieur de la commune au 1<sup>er</sup> avril 2016.

Voté à l'unanimité

**Ordre du jour complémentaire du conseil municipal du 31.03.2016**

**● Contrat Départemental de Territoire 2016-2020**

M. le Maire rappelle la nature et les modalités du Contrat Départemental de Territoire :

Le Contrat départemental de Territoire 2016-2020, mis en œuvre par le Conseil départemental des Côtes d'Armor, est la reconduction de sa politique contractuelle déjà effective depuis 2010, avec un développement notable concernant la nature des projets éligibles au dispositif, la démarche d'élaboration du contrat et les attentes du Département vis à vis des territoires avec qui il contractualise. Suite aux travaux du Comité de Pilotage, et après concertation avec le Conseil départemental, le projet de contrat, dont la synthèse est jointe, a été approuvé mutuellement.

M. le Maire invite donc l'Assemblée à prendre connaissance de ce document qui présente notamment :

- les éléments de cadrage (territoire, enveloppe, priorités...);
- le tableau phasé et chiffré de l'ensemble des opérations inscrites au contrat ;
- le détail des contreparties attendues par le territoire.
- l'issue de cet exposé il demande au conseil municipal :
- d'approuver les opérations inscrites au contrat ;
- de valider l'ensemble du projet de Contrat Départemental de Territoire 2016-2020;
- de l'autoriser, sur ces bases, lui ou son représentant, à signer le Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 avec le Conseil départemental. Voté à l'unanimité

**● Emplois de saisonniers aux services techniques**

VU la nécessité de remplacer les agents titulaires en congés d'été et du fait du surcroît de travail d'entretien, M. le Maire proposera de recruter 2 agents non titulaires dans les conditions et pour les périodes qui suivent :

- un Adjoint technique 2<sup>e</sup> classe à temps complet pour les services techniques du 6 juin au 26 août 2016
- un Adjoint technique 2<sup>e</sup> classe à temps complet pour les services techniques du 4 juillet au 26 août 2016

A 35 heures la durée hebdomadaire de service des agents affectés au pôle Espaces Verts ; Voté à l'unanimité



## Théâtre 1<sup>er</sup> mai

La troupe "Les Plé'santins" a joué sa dernière répétition générale devant une quarantaine d'adolescents de l'IME de Plémet. C'était une sorte d'avant-première pour les comédiens amateurs qui montent officiellement sur les planches le 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai. C'était pour les jeunes l'occasion de faire une sortie en semaine, et surtout en soirée ; ce qui est rare ! L'invitation de la troupe a été chaleureusement appréciée par le personnel et les jeunes de Belna.



## 12/15 ans



Vendredi 18 Mars s'est déroulé l'inauguration du local « jeunes », la nouvelle section 12/15 ans de l'Association Familles Rurales de Plémet.

Après plusieurs mois de travail, de réflexion sur les besoins et les attentes de la population, après avoir fait un diagnostic du territoire, l'idée de mettre en place une "passerelle" après le centre de loisirs 3/12 ans est venue.

Ce local répond dans un premier temps à l'envie des jeunes de 12/15 ans de se réunir entre eux, dans un cadre différent que celui du collège. Puis, est venue l'envie de faire émerger des projets, des actions de financements et de promouvoir l'investissement des jeunes dans le tissu associatif local.

Edith Marigo, animatrice jeunesse et directrice des ALSH de l'association accueille les 12/15 ans de Plémet et d'ailleurs dans un local de l'école élémentaire publique.

### HORAIRES

- Tous les vendredis soirs en période scolaire de 17h à 19h.
- Les mercredis soir des petites vacances + en juillet de 18h30 à 21h30

### TARIFS

- Les jeunes de Plémet et des environs peuvent venir : 12 € la carte jeune à l'année si la famille n'utilise que ce service. Si la famille est déjà adhérente à l'association Familles Rurales elle ne repaye pas d'adhésion.

**Selon les activités et sorties :** un supplément sera demandé (entre 2 et 5 EUR)

### QUELQUES PROJETS SONT DÉJÀ EN DISCUSSION

- Une randonnée gourmande sera organisée par les bénévoles de l'association et les jeunes **samedi 28 mai** à Plémet
- Le camp à Ploërmel du 2 au 5 août (places limitées et données en priorité aux jeunes qui s'investiront dans les actions jeunesse de l'association)
- Le lavage-auto qui avait été une réussite l'an dernier sera reconduit courant juin.

### A NOTER ÉGALEMENT

Lors de l'inauguration du local jeune la présence de : Marc Le Fur, député de la circonscription ; Béatrice Boulanger, conseillère départementale ; Romain Boutron, son homologue et Maire de Plémet ; les co-présidentes départementales ; Céline Morin et Marie-Anne Cheminais de la fédération Familles Rurales des Côtes-d'Armor ; les élus municipaux Chantal Névo, Elisabeth Poineuf, Ronan Fernandez ; Annie Briez, conseillère CAF ; de Tiphaine Dorge, coordinatrice des ALSH de la Cidéral ; Céline Le Guen, coordinatrice Jeunesse de la Cidéral ; les partenaires du réseaux Familles Rurales (Loudéac, Plouguenast) ; les bénévoles de l'association locale ; les familles adhérentes et les jeunes ; venus soutenir ce projet innovant qui est une première dans le département pour le réseau Familles Rurales !

Contact : [afr.plemet@gmail.com](mailto:afr.plemet@gmail.com)

06 89 44 22 10

Facebook : Rendez-vous Jeunesse

## L'outil en mains



L'outil en Main de Plémet et sa région vous invite à ses portes ouvertes le **samedi 25 juin** à partir de 14h à la « Maison Gohel » - 8 rue du 6 août.

Venez nombreux découvrir nos ateliers et les travaux confectionnés par les enfants.

## Cyclo club du Ninian



## Bibliothèque

**Mercredi 11 mai** : séance des bébés lecteurs de 10h / 11h à la bibliothèque sur le thème : Miam !

**Jeudi 12 mai** : 14h / 16h : intervention de Solenn logiciel Nanook ; Commission lecture à la Cidéral / 18h / 20h

Fête des bébés lecteurs 2016 : **mercredi 1<sup>er</sup> juin** à St-Bar-nabé à partir de 9h45 rencontre de l'auteur Sylvain Diez, remise du livret bibliographique-spectacle Punctata-dédi-caces de l'illustrateur.

**En juin** : mise à disposition des livrets aux assistantes mater-nelles et aux familles, dans les structures par-tenaires, dans les bibliothèques.

La bibliothèque sera fermée les :

• Jeudi 19 mai • Jeudi 30 juin • Jeudi 28 juillet

## Maison de l'enfance :



Le Multi-Accueil offre 15 places d'accueil du jeune enfant à partir de 18 mois et jusqu'à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Complémentaire des services offerts par les assistantes maternelles, il permet d'accueillir des enfants pour tous les jours de la semaine, ponctuellement, quelques heures et éventuellement en accueil d'urgence.

Les professionnelles choisissent un thème chaque année pour proposer des activités différentes afin d'éveiller la curiosité des enfants. Cette année le thème retenu est le cirque.

Le premier temps fort a regroupé plusieurs partenaires locaux tels que la bibliothèque de Plémet avec le prêt de livres sur le cirque, un intervenant musical, Loïc, du Moulin à sons à Loudéac, une animation de babygym conduite par Gaëlle et la ludothèque de la CIDERAL qui a aménagé un espace de jeux diversifiés.

Ainsi les enfants ont pu découvrir l'univers du cirque et participer à plusieurs ateliers adaptés leur permettant d'exprimer leur potentialité et développer leur imaginaire.

Contact : la directrice au 02 96 26 38 89.



# La DIR Ouest

## agit pour l'environnement à Loudéac

### La campagne de fauchage commence bientôt, ne jetez pas vos déchets !

En 2015, la direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest a lancé une expérimentation de fauchage aux environs de Loudéac, sur la RN 164, où l'herbe des bords de route, plutôt que d'être laissée sur place, est apportée à un méthaniseur pour être valorisée. « L'herbe fauchée devient énergie » L'expérimentation reprend en mai, à l'occasion du redémarrage de la campagne de fauchage.

### Un point de vigilance particulier sur les déchets : n'en jetez plus !

La valorisation des produits de fauche exige, pour le passage dans le méthaniseur, qu'ils soient exempts de déchets. Ramasser les déchets jetés le long des routes représente un travail long et fastidieux pour les agents du centre d'entretien et d'intervention de Loudéac qui pourrait être évité si le comportement incivile de certains usagers venait à évoluer. Évidemment, cela engendre aussi un coût financier supplémentaire.

Les usagers sont donc invités à adopter un comportement particulièrement éco-responsable lorsqu'ils circuleront dans la zone d'expérimentation, et à conserver le bon réflexe de ne plus jeter leurs déchets tout au long de leur trajet !

### Pourquoi cette expérimentation ?

Dans le cadre de la transition énergétique et de sa responsabilité sociétale d'organisme public, la DIR Ouest participe à la recherche de solutions énergétiques alternatives aux énergies fossiles.

Le fauchage des bords de route est traditionnellement réalisé en laissant sur place les produits de coupe, qui finissent par se décomposer naturellement.

Ce faisant, un substrat végétal s'accumule progressivement, jusqu'à perturber l'écoulement des eaux en rive des voies de circulation et dans les fossés. Ce qui demande un entretien spécifique. De plus, le substrat représente un engrais favorisant la repousse rapide d'espèces non désirées comme les orties, au

détriment de la biodiversité.

Récupérer les produits de fauche peut aider à limiter ces effets.

### Une expérimentation sur trois années

Il est prévu d'accompagner sur une durée d'environ 3 ans la mise en pratique du fauchage avec export dans le cadre d'un protocole de suivi scientifique bien précis.

Celui-ci a été confié au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA, Dter Ouest) qui a réalisé un premier rapport des faits 2015 sur différents aspects : énergétique, technique, organisationnel, environnemental et sécuritaire.

Des rencontres entre les acteurs, DIR Ouest, CEREMA Dter Ouest, l'association d'initiative locale pour l'environnement et l'énergie (AILE), le méthaniseur (SARL les Sillons) et l'entreprise agricole Le Joly, ont ponctué la démarche, pour en analyser les différentes étapes.

La Cité des Métiers des Côtes d'Armor et la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation organisent un atelier :

## CONSEILS POUR UNE CANDIDATURE EFFICACE

**Lundi 9 mai, à 14h, à Loudéac**

à la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation - 1 rue de la Chesnaie

**Vous voulez changer ou trouver un emploi mais vous ne savez pas comment formuler votre candidature ?**

Les intervenants, anciens recruteurs, feront un point sur les attentes des entreprises et vous donneront des conseils pour rédiger un CV et une lettre de motivation et se présenter à un employeur. En fin de séance, si vous le souhaitez, ils seront à votre disposition pour vous donner un avis sur vos documents, et pour programmer, la semaine suivante, une simulation d'entretien de recrutement.

L'intervenant est l'association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

L'entrée est gratuite et ouverte à tous (étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, ...)

**Sur inscription :** [www.citedesmetiers22.fr](http://www.citedesmetiers22.fr) (page ateliers) - 02 96 76 51 51

# Frelon asiatique

« Un nid de frelons asiatiques découvert, cette année, donnera naissance à vingt nids, l'année prochaine », explique Alain Le Bruchec, apiculteur à Loudéac, membre de l'Abeille bretonne et de l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf). Pourquoi ? Parce que les fondatrices ont quitté leurs nids pour aller s'abriter du froid. « Et celles qui passeront l'hiver, fabriqueront, l'année prochaine, de nouveaux nids, dans le même périmètre de celui qu'elles ont quitté. ». Pour empêcher cette prolifération, « il faut piéger les frelons asiatiques », affirme l'apiculteur.

Alain Le Bruchec appelle les citoyens à la vigilance car si une piqûre de frelon, à elle seule, ne représente pas un danger, le venin déposé sur la peau attire les autres frelons qui piquent à leur tour. « Et contrairement au frelon européen, le

frelon asiatique a une grande ténacité à vouloir piquer. » Outre l'aspect sanitaire, il ne faut pas occulter l'aspect environnemental. « Les frelons capturent de nombreux insectes bénéfiques à la biodiversité. » Le piégeage réduira, inéluctablement, la multiplication des nids. Et donc leur destruction. « Un particulier ne peut détruire lui-même un nid. Cela nécessite l'intervention d'un professionnel moyennant une centaine d'euros. »

Réunion d'information sur le piégeage des frelons asiatiques mercredi 18 mai 2016 à 20h à la salle des fêtes de Plémet, organisée par la municipalité en collaboration avec M. Alain Le Bruchec.



# La Mission Locale Centre Bretagne



Un acteur social mobilisé auprès des jeunes et des entreprises. Présentes sur l'ensemble du territoire, les missions locales sont inscrites dans le code du travail et exercent une mission de service public de proximité afin de permettre aux jeunes de 16 à 25 ans (sortis des systèmes scolaires et étudiants) de surmonter les difficultés qui font obstacles à leur insertion professionnelle et sociale.

- Une offre de services à destination des jeunes de 16 à 25 ans.
- Repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l'emploi.
- Soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.
- Préparer les jeunes candidats à une offre d'emploi, aide au maintien dans l'emploi (soutien matériel, médiation jeune-employeur) et accompagnement post emploi.

- Une offre de service à destination des entreprises.
- Aider au recrutement grâce à l'analyse des besoins de l'entreprise, la proposition de candidats et la construction d'une réponse individualisée (type de contrat, aides mobilisables, formation...).
- Accompagner dans l'emploi : suivi du jeune dans la phase d'intégration sur son poste de travail, bilans réguliers dans l'entreprise, médiation si nécessaire.
- Valoriser les entreprises locales grâce à l'information des jeunes et des professionnels sur le secteur et les métiers exercés (visites, stages découverte des métiers...)

S'adresser à la Mission Locale au : 02 97 25 38 35 (Pontivy) / 02 96 28 99 18 (Loudéac)

**Permanences de Plémet : de 9h à 11h**  
 • Mardi 7 Juin • Mardi 5 Juillet • Mardi 2 Août

## Le mot de la minorité

### A - RN 164 où en sommes-nous ?

Suite aux échanges entre la Municipalité et la Région en octobre dernier, la Région décidait de suspendre son engagement. Fin novembre, la DGITM (Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de La Mer) au Ministère des Transports, maître d'ouvrage du réseau routier national, a réexaminé le dossier du doublement de la RN 164 au droit de Plémet, et par décision ministérielle du 17/12/2015 a demandé à la DREAL maître d'ouvrage du projet d'aménagement de la RN 164 de pousser à la recherche de nouvelles économies pour le contournement de PLEMET : étude d'un aménagement avec un seul échangeur ou deux demi échangeurs, réexamen de toutes les pistes d'optimisation du budget de l'opération, notamment pour tout ce qui touche aux dessertes de voirie locale. Les raisons invoquées sont le rapprochement des deux échangeurs, l'échangeur Ouest plus proche de la poterie, l'échangeur Est ramené sur la ZA du Ridor, près du restaurant.

Le budget initial prévu pour les études et les travaux au droit de Plémet est de 50 millions d'euros. En janvier 2016 Le Président de la Région Bretagne, Jean Yves Le Drian est intervenu auprès du Préfet de Région et de la DGITM, pour que la décision ministérielle du 17 décembre 2014 validant le principe des deux échangeurs complets soit respectée, et que la programmation prévue dans le CPER 2015/2020 (Contrat de Plan Etat Région) soit maintenue. Avec un début des travaux en 2019/2020.

Suite à cette intervention et d'après nos informations actuelles, nous serions revenus à la case départ avec les deux échangeurs positionnés comme prévu lors des comités de suivi (à l'Est de la ville moisan pour l'échangeur Ouest, et sur la ZA du Ridor pour l'échangeur Est, mais pas de précision sur le raccordement avec la rocade)

Les informations seront apportées lors du prochain comité de suivi prévu en Mai.

Pour notre part nous regrettons que les intérêts de quelques particuliers aient prévalu sur l'intérêt collectif. Nous avons proposés aux instances (DREAL et Région) par courrier de Janvier 2016 de revenir au projet initial proposé par la DREAL maître d'ouvrage pour le positionnement de l'échangeur Est au droit de la rocade actuelle, avec un giratoire côté Nord et des tournes à gauche côté Sud avec jonction par une voie communale vers l'axe de Saint Jacques.

### Nos propositions d'aménagements pour l'échangeur Est visent à améliorer

1. la consommation de l'espace 2. à limiter le nombre d'habitations impactées 3. en terme de réalisation d'ouvrage un pont avec 1 seul giratoire côté nord 4. simplification de l'aménagement des dessertes de voiries locales en réutilisant des voies communales existantes 5. maintien en l'Etat des réserves foncières de la ZA du ridor 2 et 3 6. permet de réelles économies sur le projet. Nous avons sollicité une rencontre entre la DREAL et la Région d'une part, et les élus de Plémet, les usagers, les riverains et les agriculteurs d'autre part, pour lever toutes les interrogations qui subsistent sur ce dossier.

B - Contrairement à ce qui a été indiqué dans la presse, nous avons voté l'ensemble des subventions aux associations, excepté celle de l'Outil en main qui est de 150€, alors que l'outil en main de Merdrignac comme celle de Corlay reçoivent 2000€ en subvention de fonctionnement annuel.

(L'Outil en main de Plémet forte d'une trentaine de gens de métiers retraités bénévoles encadre cette année 27 jeunes à la découverte des métiers manuels).

Bar - Bistro La Ferrière 22210  
02 96 07 96 94

www.lessixnations.com  
**Les six nations**

02 96 07 96 94

**Commandez en ligne!**  
*Hamburgers Pizzas Fish & Chips*  
Découvrez notre nouveau site internet!  
[www.lessixnations.com](http://www.lessixnations.com)

Restaurant intime, nouveau décor ! Repas servis **sur place ou à emporter** tous les jours d'ouverture, midi et soir,  
Repas en groupe  
Fêtes de familles  
Soirées à thème  
Service traiteur

**Soirée Curry ! Une fois par mois. Les vendredis**  
13 mai, 17 juin, 15 juillet

**même le samedi et le dimanche !**

Nos heures d'ouvertures sont les suivantes :  
Mardi Mercredi Jeudi 10h30 - 14h30 / 17h30 - 22h  
Vendredi - 10h30 - 14h30 / 17h30 - 23h  
Samedi 10h30 - 23h  
Dimanche 10h30 - 20h  
Fermeture hebdomadaire le lundi  
Fermeture également le dernier dimanche de chaque mois  
**Dernier service une heure avant la fermeture**

Chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois  
1 mai, 5 juin, 3 juillet, à partir de 12h30  
Trois rôtis, trois légumes & tous les accompagnements  
servis en buffet chaud à volonté !  
Pour les repas du dimanche, 1 repas enfant offert  
pour chaque repas parent : seulement 8€ 95 par personne!

Repas du **Dimanche**  
Voir le site de web pour plusieurs détails  
[www.lessixnations.com](http://www.lessixnations.com)

**Tradi Chapelles en Mené**  
Vendredi 20 Mai 2016  
(20 heures 30)

SOIREE CONCERTS de Musiques TRADITIONNELLES  
dans 16 chapelles à travers le Mené  
Entrée : 3€

FÊTE DE LA BRETAGNE  
MUSIQUE TRADITIONNELLE  
9<sup>ème</sup> Edition

Pour Plémet le concert "Tradi Chapelle" aura lieu à la chapelle Saint-Lubin.

SAMEDI  
**28 MAI PLEMET**

**Randonnée Gourmande**

2 circuits : 9 km ou 13 km  
Apéritif - Soupe à l'oignon - galette saucisse - far

Inscription par bulletin avant le 25 mai  
à demander sur [afr.plemet@gmail.com](mailto:afr.plemet@gmail.com)  
ou au 06/33/41/41/48 ou dans les commerces plémétais

Départ entre 17h et 19h du Pont Querra

Familles rurales Association de Plémet

TARIFS  
10 € adulte  
6 € enfant -12 ans

Événement organisé au profit de la section Jeunesse de l'association



## École

### Fin du cycle piscine le vendredi 22 avril :

Les élèves ont beaucoup progressé durant tout le cycle et sont maintenant tous à l'aise dans l'eau. Nous souhaitons remercier les mamans qui nous ont accompagnées durant toutes les séances, sans qui le cycle piscine ne pourrait avoir lieu.

### Cinéma "Quai des images" :

Les élèves ont visionné un film se déroulant dans la banlieue de Tokyo. Cette sortie s'inscrit dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle et est organisé par « Ecole et Cinéma ». Ce sera l'occasion de débats en classe, mais aussi d'un travail sur le vocabulaire du cinéma et d'analyse d'un film."

### Rencontre sportive cycle 3 :

Le mardi 24 mai avec les écoles du REP à Plémet. Les élèves de CE1 participeront également à la sortie. Un pique-nique sera organisé ce jour-là et ce sera l'occasion pour tous les enfants du REP de se retrouver lors de jeux collectifs.



### Sortie de fin d'année :

Prévue au mois de juin. Nous prendrons un car pour l'ensemble du RPI. L'école de Plumieux se rendra à la Maison de la Rance tandis que l'école de La Ferrière se rendra dans le centre-ville de Rennes où les élèves pourront observer les différents éléments constitutifs d'une ville étudiés tout au long de l'année. Ils auront également l'occasion de prendre les transports en commun. Nous remercions l'APE pour le financement de cette sortie.

### Fête de l'école :

Le dimanche 26 juin après-midi à l'école de La Ferrière.

## Randonnée pédestre

Le samedi 16 avril, les associations ferrandières ont organisé une randonnée pédestre sur la commune. Deux circuits, 6 et 12 km, étaient proposés à la soixantaine de

marcheurs enthousiastes. La vente de crêpes, gâteaux et galettes saucisses ont rapporté la somme de 200 € qui sera reversée au téléthon en décembre prochain.





# Un peu de gallo... Sudoku

Instant détente

## Histouere de r/boutou

Les aoutes jous là, la meure s'éte fait ma au genoué. Du coup, o tioché et tioché.

O m'dit : tu peux ti m'emmener cé le r'boutou d'loudia ?

Cor pareil que j'ly répondi.

Et nous v'la parti

Vous n'alliez vanté par m'creure, mé cé qu'astour, la meure, tu peux toujou eussayer la sueute, o beourouette par là.

Force 3

	3		9		8		6	
		9		7		4		
6								1
4	7		5		1		9	6
1	8		4		3		2	7
5								8
		8		1		2		
	1		2		9		5	

## Dans nos jardins

### Le dicton de mai

Rosées du mois de mai,  
rendent le mois d'août gai.

#### 5 trucs pour bien installer ses plants de tomates :

- 1) Les acclimater avant la mise en terre : Placez les quelques jours sous un chassis.
- 2) Leur réserver un emplacement particulièrement ensoleillé à l'abri des courants d'air.
- 3) Après avoir creusé des trous de 20 cm de profondeur, jeter au fond une bonne poignée d'orties fraîches broyées et 2 ou 3 poignées de compost bien mur.
- 4) Bien enterrer les plants jusqu'au ras des premières feuilles, tasser la terre autour et arroser copieusement sans mouiller leurs feuilles.
- 5) Tuteurer les pieds de tomates afin d'éviter que leur tige ne plie ou casse sous le poids des fruits.

### Le dicton de juin

En juin trop de pluie,  
le jardinier s'ennuie.

**Au potager :** Semez sous châssis (tunnel, voile de forçage) au chaud les carottes, oignons, poireaux, choux et choux fleurs, les navets, chicorée, épinards, betteraves et radis et salades. Plantez des fraisiers dits "frigo" (ayant été spécialement préparés par un hiver artificiel en chambre froide). Ceux-ci pourront ainsi fructifier dès cette année. Plantez également les crosnes, les oignons jaunes ou rouges et les topinambours. Semez directement en place les fèves, les petits pois à grains lisses et mangetout, betteraves, le panais, les choux, les rutabagas, le navet 'Boule d'Or', des oignons de couleur... Semez en pleine terre, dans un sol sain, les poireaux, salades et chicorées, radis roses...

## A vos casseroles

### Fran de légumes

**Ingrédients :** ● 2 tomates ● 2 courgettes ● 1 oignon ● ½ sachet de levure ● 20 cl de crème fraîche liquide ● 30 g de maïzena ou 2 cs ● 4 œufs ● 70 g. de gruyère.

#### Préchauffer le four th 6

- 1) Découper les légumes en très petits cubes, et émincer l'oignon et le persil.
- 2) Dans le cul de poule, fouetter la crème, les oeufs, la maïzena et le gruyère. Ajouter les légumes. Saler, poivrer.
- 3) Remplir les empreintes que vous aurez posées sur une plaque perforée ou la grille de votre four pour plus de sécurité, et enfourner pendant 40 à 45 mn. Servir avec une viande.

## Calendrier des fêtes

Mois	Date	Événement	Lieu
M A I	Mercredi 18	Réunion Frelons Asiatiques – 20h	Salle des Fêtes
	Vendredi 20	Concours de boules / le Club des Aînés ruraux de PLEMET	Boulodrome
	Vendredi 20	Chorale des enfants de la maternelle – Ecole publique	Salle des Fêtes
	Samedi 21	Repas à emporter / l'Amicale des employés communaux	Salle des Fêtes
	Dimanche 22	Vigilante Foot : casse-croûte	Foyer Club
	Dimanche 22	Vide grenier / l'Amicale des employés du CRRF de Bodiffé	Centre de rééducation de Bodiffé
	Samedi 28	Randonnée Gourmande / Familles rurales section jeunes	
	Samedi 28 et dimanche 29	Salon du "Bien-être" / le Chaudron Plémétais	La Hersonnière
	Dimanche 29	Repas Fest Diez / la Truite du Ridor	Salle des Fêtes
J U I N	Samedi 4	Repas du Club de Basket + Assemblée générale	Foyer Club
	Samedi 4	Concours de Pétanque	Terrain de Pétanque
	Vendredi 10	LOTO / l'Amicale des Pompiers de PLEMET	Salle des Fêtes
	Samedi 11	Rassemblement final du Foot avec repas + A.G.	Salle du Minerai
	Dimanche 12	Fête des écoles privées	Ecole St Joseph
	Dimanche 12	Concours de palet / le Palet Club de PLEMET	Salle du Minerai - Esplanade
	Lundi 13	Concours de boules / le club des Aînés de COLLINÉE	Boulodrome
	Mardi 14	Randonnée chantée (le soir) par La Truite du Ridor	
	Vendredi 17	Conférence sur la prévention des AVC / l'association neurologique Centre Bretagne	Salle des Fêtes
	Samedi 18	Concours de boules / le club des Aînés de COËTLOGON	Boulodrome
	Samedi 18	L'Appel du 18 Juin 1940 - Vin d'Honneur	Salle des Réceptions
	Dimanche 19	Fête de La Musique / Fête des écoles publiques	Salle des Fêtes
	Samedi 25	Repas / Société de chasse de LA FERRIERE	S. Des f. De la Ferrière
	Samedi 25	Portes ouvertes à La Maison Gohel / l'Outil en Main	Maison Gohel
Dimanche 26	Randonnée cyclo « Annick Chapron » / le club Cyclo du Ninian	Salle du Minerai	
2 et 3 juillet	Exposition de voitures Coccinelles / le moto club Les Fil'ou	Parc du Minerai	

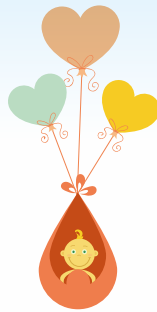
# Naissances

## PLÉMET

- 1<sup>er</sup> mars 2016 – Chloé CHAPRON
- 1<sup>er</sup> mars 2016 – Léo et Lény ROUILLE
- 28 mars 2016 – Océane PERROT
- 10 avril 2016 – Sigrist BLOUIN

## LA FERRIÈRE

- 15 mars 2016 – Arthur GRAVIER



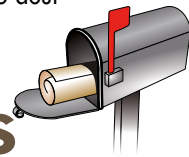
# Décès

## PLÉMET

- Roland BERTELOOT 13 rue du Petit Bois
- Robert ALLIO 35 rue des Fraîches
- Cyril RIMBERT 95 rue de Rennes
- André HENRY 81 Rohan-Boudard
- Eugène JOUET 29 Belna
- Hélène GUILLOU née POUPIOT 35 rue du 6 août
- Alphonse MADORE 35 rue du 6 août
- Gabrielle GICQUEL née NONORGUE 35 rue du 6 août



# Mémento - Permanences



## Ouverture Mairies

### PLÉMET

3 rue des Étangs - 22210 PLÉMET - Tél. 02 96 25 61 10  
Fax : 02 96 25 65 90 - accueil@plemet.fr - www.plemet.fr

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h30  
Jeudi et samedi : 8h30-12h (fermée l'après-midi)

### LA FERRIÈRE

1 place de la Mairie - 22210 LA FERRIÈRE - Tél. 02 96 26 75 59  
Fax : 02 96 26 75 09 - E-mail : mairie.laferriere@wanadoo.fr  
Lundi et mercredi : 9h à 12h30  
Vendredi : 14h à 17h30

## Permanences des élus

M. le Maire : le samedi matin de 8h30 à 12h sur rendez-vous au 02 96 25 61 10

Adjoints : le samedi matin de 10h à 12h sans rendez-vous

- Samedi 7 mai : Elisabeth POINEUF
- Samedi 14 mai : Chantal NEVO
- Samedi 21 mai : Patrick RAULT
- Samedi 28 mai : Pierrick BLOUIN
- Samedi 4 juin : Elodie BOUTBIEN
- Samedi 11 juin : Ronan FERNANDEZ
- Samedi 18 juin : Elisabeth POINEUF
- Samedi 25 juin : Patrick RAULT
- Samedi 2 juillet : Chantal NEVO

Permanences des élus de La Ferrière : sur rendez-vous au 02 96 26 75 59.

## Permanence conciliateur

M. André RAULT assure une permanence en Mairie de Plémet, sans rendez-vous le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 14h15 à 17h (aucun appel téléphonique ou démarchage à son domicile ne sera accepté).

## Enfance

### Assistantes maternelles

La liste des assistantes maternelles agréées est disponible en Mairie

### Horaires du Multi-accueil

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.  
Tél. 02 96 26 38 89 – Ruelle des 2 âges - PLÉMET

### Relais parents assistants maternels

Cidéral – 4/6 Bd de la Gare – 22600 LOUDÉAC

Tél. 02 96 66 60 50 - Mail : rpam@cideral.fr

Permanences téléphonique : Mardi de 14h à 17h et Mercredi de 9h30 à 12h

Permanences sans rendez-vous : Lundi de 9h30 à 12h et Mercredi de 13h30 à 17h30

## Pataugeoire aux Aquatides

Loudéac le vendredi sur inscription de 10h à 11h

## Horaires cybercommune La Ferrière

La permanence sera assurée à partir de juin, le lundi de 16h15 à 18h30.

## Permanence assistante sociale

M<sup>me</sup> LAUDIGNON assure une permanence à la Mairie de Plémet les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mercredis de chaque mois de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les rendez-vous sont à prendre au 02 96 28 11 01 auprès de son secrétariat à la Maison du Département de Loudéac.

## Maison des Services Publics de Loudéac

15 rue de Moncontour – 22600 LOUDÉAC - Tél. 02 96 66 48 37

- CAF : 08 10 25 22 10
- CPAM : 3646
- CARSAT : 3960
- CICAS : 08 20 20 01 89
- Maison de la Justice et du Droit : 02 96 25 01 42
- Passeport Biométrique : 02 96 66 48 38
- Immatriculations : 02 96 66 48 40
- UFC que choisir : 02 96 78 12 76
- Office du Tourisme du Pays Centre Bretagne : 02 96 28 25 17

## Les urgences

- Pompiers : 18 / 112
- Police : 17
- SAMU : 15
- Pharmacie de garde : 32.37
- SAMU Social : 115
- cabinet médical PLÉMET : 02 96 66 33 40
- Cabinet infirmier PLÉMET : 02 96 25 68 08
- Cabinet infirmier PLUMIEUX-LA CHEZE : 02 96 25 57 84
- Maison de Santé Libérale - 9 rue de la Chesnaie - 22600 LOUDÉAC : 15